

Qualité de l'air : une étude préconise un cadre uniformisé pour les particules fines PM2,5

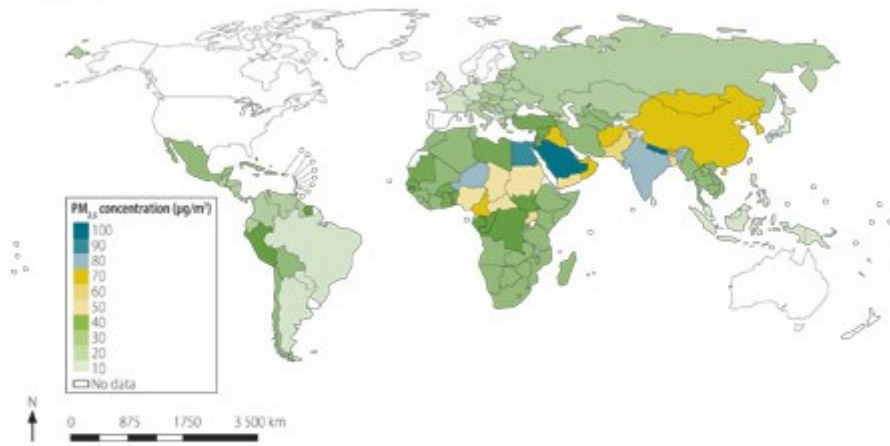
[Risques](#) | 18 mars 2021 | [Dorothée Laperche](#) | [Actu-Environnement.com](#)



« Notre étude montre qu'il faut instaurer de toute urgence, dans plus de la moitié du monde, des normes adéquates de concentration des PM2,5 dans l'air ambiant, a estimé Yevgen Nazarenko, associé de recherche à l'Université McGill. De plus, les normes doivent être uniformisées à l'échelle planétaire ». Pour l'étude en question, les scientifiques se sont penchés sur les normes de qualité de l'air pour les particules fines PM2,5 dans 58 pays. Parmi leurs résultats, les scientifiques ont observé que les différences entre les méthodes de collecte et de traitement des données (définition des PM2,5, période moyenne, percentiles, etc.) ne permettent pas bien souvent de comparaison entre les territoires. « L'harmonisation des paramètres des normes de qualité de l'air pour les PM2,5 peut être réalisée si les lignes directrices de l'OMS spécifient une définition universelle des PM2,5 basée sur le diamètre aérodynamique et établissent une méthode commune de calcul, soulignent les auteurs de l'étude. Les gouvernements et les agences doivent éviter d'utiliser la mesure de la moyenne arithmétique, qui tend à masquer les épisodes de forte pollution réduisant la capacité des gouvernements à identifier et à éliminer les sources de PM2,5 ».

Les chercheurs ont constaté que certains territoires comme la Chine ont adopté un système de normes à deux niveaux par exemple avec des niveaux moins stricts dans les zones commerciales que les zones résidentielles. « Des normes géographiquement uniformes sont plus utiles pour protéger la santé au travail et la santé publique, considèrent les auteurs. Cependant, le système actuel de la Chine pourrait mieux protéger les populations vulnérables, telles que les enfants et les personnes âgées dans les zones résidentielles ». D'autres comme le Canada présente des seuils locaux moins stricts que les nationaux.

Fig. 4. Jurisdictions where annual PM_{2.5} ambient air pollution meet or exceeded WHO guidelines



PM_{2.5}: mass concentration of aerosol particles smaller than approximately 2.5 µm; WHO: World Health Organization.

Notes: World Health Organization guideline annual PM_{2.5} pollution limit is 10 µg/m³. Data on PM_{2.5} ambient air pollution are from World Health Organization, 2016.⁸

© Yevgen Nazarenko et al, Bulletin of the World Health Organization

« *Cependant, comme les normes de qualité de l'air au Canada sont volontaires et très largement respectées, il n'y a pas de conflit* », tempèrent les auteurs.

Autre constat : lorsque des normes sont en vigueur, elles sont souvent bien inférieures au niveau jugé sécuritaire par l'Organisation mondiale de la Santé.

« *Le succès de normes strictes de qualité de l'air ambiant dans plusieurs territoires densément peuplés démontre qu'une forte densité de population ne devrait pas décourager la mise en œuvre de mesures de réduction de la pollution de l'air* », soulignent néanmoins les scientifiques.



[Dorothée Laperche, journaliste](#)

[Rédactrice spécialisée](#)